

Sainte-Eulalie aux premières loges dans le palmarès des municipalités

Sainte-Eulalie – 9 mai 2016

La municipalité de Sainte-Eulalie s'est classée 11^e sur 762 municipalités pour le coût des services qu'elle offre à ces citoyens selon le récent palmarès réalisé par le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal. Les données sont basées sur les données financières 2014 des municipalités.

« Les chiffres indiquent que nos services sont 39 % moins chers à Sainte-Eulalie par rapport aux municipalités de même taille précise M. André DeMers, maire de Sainte-Eulalie».

Depuis un an, la municipalité a fait un bond de la 24^e à la 11^e place au niveau provincial. Le calcul tient compte de plusieurs services tels que les routes et la voirie, la sécurité publique, l'administration, etc.

« Je veux rester humble avec ces chiffres publiés par cette institution reconnue indique M. André DeMers, maire de Sainte-Eulalie. On ne cesse de s'améliorer, mais ce n'est pas impossible qu'on connaisse une mauvaise année. Je me réjouis de voir que nos citoyens sont les premiers à bénéficier des efforts constants de contrôle de dépenses faits par le conseil et l'équipe administrative ».

Pour M. Yvon Douville, directeur général de Sainte-Eulalie, le développement important de la municipalité a eu des répercussions non-négligeables sur ces performances : « Pour augmenter la richesse collective, il faut prendre des risques calculés. Nous avons développé deux quartiers résidentiels et notre parc industriel 2055 a doublé cette année, le tout au bénéfice du contribuable ».

-30-

Source : Yvon Douville, directeur général Sainte-Eulalie

819-225-4345